

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2021

---

RESPONSABILITÉ PÉNALE ET À LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (N° 4387)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL374

présenté par  
M. Eliaou, rapporteur

-----

### ARTICLE 12

Au début de la première phrase de l'alinéa 9, substituer au mot :

« Il »

les mots :

« Le juge des enfants ou le juge des libertés et de la détention ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.